



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 135 a) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies
chargées du maintien de la paix
au Moyen-Orient : Force des Nations Unies
chargée d'observer le dégage**

Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
II. Ressources nécessaires	11
III. Analyse des variations	14
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	18
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité des commissaires aux comptes.	19
Annexe	
Organigramme	20
Carte	21



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 41 581 200 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 1 047 militaires, 42 fonctionnaires internationaux et 107 agents recrutés sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérations et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission.

Les explications relatives à la variation du montant des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	18 745,6	19 326,8	20 137,7	810,9	4,2
Personnel civil	7 597,2	8 678,1	8 377,0	(301,1)	(3,5)
Dépenses opérationnelles	13 401,0	12 897,2	13 066,5	169,3	1,3
Montant brut	39 743,8	40 902,1	41 581,2	679,1	1,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 087,2	1 175,4	1 142,4	(33,0)	(2,8)
Montant net	38 656,6	39 726,7	40 438,8	712,1	1,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	39 743,8	40 902,1	41 581,2	679,1	1,7

Ressources humaines

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Contingents^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	Total
Direction exécutive et administration				
Postes approuvés 2004/05	—	3	—	3
Postes proposés 2005/06	—	3	—	3

*Composantes***Opérations**

Postes approuvés 2004/05	1 037	–	–	1 037
Postes proposés 2005/06	1 047	–	–	1 047

Appui

Postes approuvés 2004/05	–	39	92	131
Postes proposés 2005/06	–	39	107	146

Total

Postes approuvés 2004/05	1 037	42	92	1 171
Postes proposés 2005/06	1 047	42	107	1 196

Variation nette	10	–	15	25
------------------------	-----------	----------	-----------	-----------

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974). Il a été prorogé par d'autres résolutions du Conseil, la dernière en date étant la résolution 1578 (2004) du 15 décembre 2004.
2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de veiller au respect de l'Accord sur le dégagement des forces conclu en 1974 entre Israël et la République arabe syrienne.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante opérations et composante appui).
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Force, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission. Les changements dans les effectifs et dans le classement des postes par rapport au budget 2004/05 sont analysés au niveau de chaque composante.
5. Afin de s'acquitter de son mandat, la Force maintient la zone de séparation qui a été convenue à Genève en mai 1974. La zone a une longueur d'environ 75 kilomètres du nord au sud; sa largeur va de 12,5 kilomètres dans la section la plus large, le long de la crête du mont Hermon au nord, à moins de 200 mètres le long de la frontière jordano-syrienne au sud. La Force est déployée à l'intérieur et à proximité de la zone de séparation et dispose de deux camps de base, de 19 positions occupées en permanence et d'un certain nombre de postes avancés où une présence est maintenue uniquement en fonction des besoins liés à la situation opérationnelle. La Force est assistée par le Groupe d'observateurs au Golan – rattaché à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) – qui occupe 11 postes d'observation échelonnés le long de la zone de séparation. Elle a son quartier général au camp Faouar et un bureau de représentation à Damas; la principale base de soutien logistique est située au camp Ziouani. De chaque côté de la zone de séparation se trouve une zone de limitation composée de trois secteurs. Le premier secteur s'étend sur une distance de 10 kilomètres de chaque côté de la zone de séparation, le deuxième sur une distance de 10 kilomètres à partir du premier secteur et le troisième sur une distance de 5 kilomètres à partir du deuxième secteur. Les observateurs, qui sont placés sous le contrôle opérationnel de la Force, inspectent les trois secteurs toutes les deux semaines afin de s'assurer que les limitations convenues en matière d'armements et de forces sont respectées par les parties.

Direction exécutive et administration

6. La direction générale et la gestion d'ensemble de la mission seront assurées par les collaborateurs directs du commandant de la Force.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international								Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total partiel			
Bureau du commandant de la Force											
Postes approuvés 2004/05	1	—	—	1	—	1	—	3	—	—	3
Postes proposés 2003/04	1	—	—	1	—	1	—	3	—	—	3
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 1 : opérations

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Respect complet de la zone de séparation et des zones de limitation par les parties	1.1.1 Limitations convenues en matière d'armements et de forces
<i>Produits</i> • Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes; réunions avec des responsables syriens locaux, s'il y a lieu • Réunions mensuelles avec de hauts responsables des Forces de défense israéliennes • Réunions bihebdomadaires avec les agents de liaison des Forces de défense israéliennes • 21 900 jours-homme de patrouille mobile (3 militaires par patrouille x 20 patrouilles x 365 jours) • 8 030 jours-homme de patrouille à pied (2 militaires x 11 patrouilles x 365 jours) • 7 300 jours-homme de patrouille d'interposition (2 militaires x 10 patrouilles x 365 jours) • 5 840 jours-homme de patrouille nocturne (4 militaires x 4 patrouilles x 365 jours) • 10 950 envois rapides de patrouille (2 militaires x 15 envois x 365 jours) dans les 10 minutes suivant une alerte • 13 875 jours-hommes de poste d'observation occupé (2 militaires x 19 positions x 365 jours) • 1 460 jours-homme en poste de contrôle temporaire (4 militaires x 1 poste de contrôle x 365 jours) • Inspections bihebdomadaires des zones de limitation • Protestations concernant toutes les violations de l'accord • Deux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité • Communications immédiates avec les parties dans les situations de crise	

Escorte périodique de personnes traversant la zone de séparation sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge pour des raisons humanitaires	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Réduction du danger présenté par les mines dans la zone de séparation	1.2.1 Aucune personne tuée ou blessée par l'explosion de mines ou de munitions
<i>Produits</i> - Enlèvement des mines et des munitions non explosées dans la zone de séparation - Fourniture de conseils à l'UNICEF pour son projet de sensibilisation aux dangers des mines	
<i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les parties à l'Accord sur le dégagement continuent de coopérer.	

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 – opérations

<i>Catégorie</i>	Total (en milliers de dollars É.-U.)
Contingents	
Postes approuvés 2004/05	1 037
Postes proposés 2005/06 ^a	1 047
Variation nette	10

^a Effectifs ajustés (10 militaires supplémentaires) conformément à l'augmentation autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1578 (2004).

Composante 2 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Appui efficace à la mission sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité	2.1.1 Réduction du délai moyen de traitement des demandes d'achat, le délai qui s'écoule entre la réception des demandes de fourniture certifiées et la commande passant de 90 jours en 2004/05 à 81 jours en 2005/06 2.1.2 Réduction du temps nécessaire pour présenter au Siège les rapports d'inspection relatifs au matériel appartenant aux contingents et aux effectifs militaires : 10 jours en 2005/06, contre 15 jours en 2004/05 et 25 jours en 2003/04
<i>Produits</i> Amélioration des services Réduction du volume de papier en circulation grâce à la mise au point de modèles et à un recours généralisé au courrier électronique	

- Rationalisation du traitement des rapports d'inspection relatifs au matériel appartenant aux contingents et aux effectifs militaires

Personnel militaire

- Installation, réaffectation et rapatriement d'un effectif moyen de 1 047 militaires
- Approvisionnement en rations de 2 camps et de 19 positions et stockage, pour un effectif moyen de 1 047 militaires

Personnel civil

- Administration des contrats d'un nombre moyen de 42 personnes recrutées sur le plan international et de 107 personnes recrutées sur le plan national

Installations et infrastructures

- Entretien des installations du camp Faouar, du camp Ziouani, du bureau de représentation de Damas, du détachement de police militaire C dans la zone de séparation, de 19 positions dans la zone de séparation et de 18 postes avancés
- Fonctionnement et entretien de 95 groupes électrogènes sur 24 sites
- Réfection de 8 kilomètres de route
- Entretien de 14 puits et d'autant de systèmes de filtrage

Transports terrestres

- Entretien de 372 véhicules, dont 14 véhicules blindés de transport de troupes

Transmissions

- Service et entretien de 12 autocommutateurs privés (PABX), 1 154 postes téléphoniques, 2 stations terrestres, 462 postes radio mobiles bidirectionnels, 291 talkies-walkies, 18 répéteurs VHF et 15 stations hertziennes

Informatique

- Service et entretien d'un réseau longue portée et de 38 serveurs, 401 ordinateurs de bureau, 42 ordinateurs portables, 181 imprimantes et 28 scanners, sur 22 sites

Services médicaux

- Fonctionnement et entretien de 3 centres médicaux du niveau 1 à l'intention du personnel de la mission et de l'ONUST ainsi que de la population civile locale dans les cas d'urgence
- Fonctionnement et entretien d'installations où sont offerts des services de conseil sur le VIH et de dépistage volontaire destinés à l'ensemble du personnel
- Programme de sensibilisation au VIH destiné à l'ensemble du personnel, y compris éducation par les pairs

Sécurité

- Assurer la sécurité – y compris évaluation et gestion du risque – au camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation de Damas, au détachement de police militaire C dans la zone de séparation et dans 19 positions de la zone de séparation

- Enquêter sur les incidents mettant en cause la sécurité et donner des conseils au personnel de la mission et aux personnes à leur charge, ainsi qu'au personnel de neuf organismes des Nations Unies
- Organiser des exercices – procédures de sécurité, protection contre des attaques nucléaires, chimiques et biologiques, mise aux abris et protection des camps

Facteurs externes : Les fournisseurs et les entrepreneurs devront être en mesure de livrer les biens et services conformément aux termes des contrats.

Tableau 3

Ressources humaines : composante 2 (appui)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel			
Division de l'administration											
Postes approuvés 2004/05	–	1	2	4	27	5	–	39	92	–	131
Postes autorisés 2005/06	–	1	3	3	27	5	–	39	107	–	146
Variation nette	–	–	1	(1)	–	–	–	–	15	–	15

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisations escomptées</i>
Réalisation escomptée : 2.1. Appui efficace à la mission sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité
<i>Produits</i> • Administration d'un effectif moyen de 42 personnes recrutées sur le plan international et 107 personnes recrutées sur le plan national • Entretien des installations du camp Faouar, du camp Ziouani, du bureau de représentation de Damas, du détachement de police militaire C dans la zone de séparation, de 19 positions dans la zone de séparation et de 18 postes avancés • Fonctionnement et entretien de 95 groupes électrogènes sur 24 sites • Réfection de 8 kilomètres de route • Entretien de 14 puits et d'autant de systèmes de filtrage • Approvisionnement en rations de deux camps et 19 positions et stockage des rations, pour un effectif moyen de 1 047 militaires • Service et entretien de 12 autocommutateurs privés (PABX), 1 154 postes téléphoniques, 2 stations terrestres, 462 postes radio mobiles bidirectionnels, 291 talkies-walkies, 18 répéteurs VHF et 15 stations hertziennes

- Deux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Justification

- **Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste de la classe P-3 à la classe P-4**

Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de chef du personnel civil. À la suite de la création d'une cellule de formation de la mission, des fonctions supplémentaires ont été assignées à ce poste (coordination du programme de formation de la mission, gestion de la collection de brochures de la cellule et établissement de rapports d'évaluation sur les programmes de formation). Le reclassement proposé permettra par ailleurs d'aligner ce poste sur celui d'autres missions comparables comme la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG).

- **Agents des services généraux recrutés sur le plan national : création de 15 postes supplémentaires**

Il est proposé de créer un poste supplémentaire d'agent des services généraux recruté sur le plan national, sur lequel serait engagé un commis à la réception et à l'inspection au camp Ziouani. À l'heure actuelle, la réception et l'inspection des marchandises sont assurées par le personnel logistique militaire et, au camp Faouar, par un commis à la réception et à l'inspection, qui tient un registre des biens durables. Or ce système n'est plus viable car le personnel logistique des contingents est renouvelé tous les six mois, ce qui fait que l'on est obligé de former constamment du nouveau personnel, d'où des retards à ce stade des opérations d'achat. En outre, par suite de l'introduction du système Galileo, la mission tiendra une comptabilité des articles non seulement durables mais aussi non durables. Le système antérieur de contrôle du matériel des missions ne concernait que les articles durables, si bien que la charge de travail correspondant à ce poste va se trouver considérablement accrue.

Il est proposé de créer 14 postes supplémentaires d'agent des services généraux recruté sur le plan national afin d'engager sur des postes de ce type du personnel actuellement employé comme personnel temporaire (autre que pour les missions). Ce personnel remplit des fonctions centrales dans les secteurs des services techniques, des services généraux et des achats et il s'agit de personnel dont la Force a besoin en permanence et qui contribue à l'exécution des produits énumérés ci-dessus.

- **Nouvelle justification de trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, approuvés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005**

- a) Assistant informaticien (Section des transmissions) :

L'assistant informaticien effectue des dépannages et assure l'entretien du matériel informatique et une assistance aux usagers. Dans le cadre du programme de modernisation, le réseau informatique a été étendu à l'ensemble des 19 positions occupées en permanence. Les fonctions correspondant à ce poste doivent donc être confiées à un membre du personnel permanent.

- b) Câbleur (Section des transmissions) :

Le câbleur installe et entretient l'équipement hertzien, les antennes, les relais et les liaisons téléphoniques rurales de la mission et veille au respect des normes de sécurité et autres. Le réseau de transmission ayant été étendu dans le cadre du programme de modernisation et les contingents n'assurant qu'un appui limité dans ce domaine, il est nécessaire de créer un poste permanent pour cette fonction.

c) Commis préposé à la réception et à l'inspection – camp Faouar (Section des services généraux) :

Par suite de l'introduction du système Galileo, la mission devra tenir une comptabilité des biens durables et non durables alors que le Système de contrôle du matériel des missions, appliqué jusqu'à présent, ne s'appliquait qu'aux biens durables. La charge de travail devrait donc considérablement augmenter, d'où la nécessité de faire de ce poste un poste permanent.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué ^a (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	18 745,6	19 326,8	20 137,7	810,9	4,2
Police civile	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	18 745,6	19 326,8	20 137,7	810,9	4,2
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^b	5 804,1	6 825,1	6 169,1	(656,0)	(9,6)
Personnel recruté sur le plan national ^c	1 793,1	1 853,0	2 207,9	354,9	19,2
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Total partiel	7 597,2	8 678,1	8 377,0	(01,1)	(3,5)
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	38,4	193,9	40,0	(153,9)	(79,4)
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	13,6	—	—	—	—
Voyages	169,3	300,7	229,6	(71,1)	(23,6)
Installations et infrastructures	6 409,4	5 573,9	5 684,2	110,3	2,0
Transports terrestres	2 609,7	2 986,5	3 380,5	394,0	13,2
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	1 888,7	1 840,7	1 593,6	(247,1)	(13,4)
Informatique	1 119,9	887,7	840,9	(46,8)	(5,3)
Services médicaux	266,4	291,9	346,8	54,9	18,8
Matériel spécial	156,9	203,9	203,6	(0,3)	(0,1)
Fournitures, services et matériel divers	728,7	618,0	747,3	129,3	20,9
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	13 401,0	12 897,2	13 066,5	169,3	1,3
Total brut	39 743,8	40 902,1	41 581,2	679,1	1,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 087,2	1 175,4	1 142,4	(33,0)	(2,8)
Total net	38 656,6	39 726,7	40 438,8	712,1	1,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	39 743,8	40 902,1	41 581,2	679,1	1,7

^a Compte tenu d'ajustements dans la répartition des ressources entre les catégories militaires et personnel de police et dépenses opérationnelles.

^b le montant pour 2005/06 repose sur un taux de vacance de postes de 7 % contre un taux de vacance nul en 2004/05.

^c Le montant pour 2005/06 repose sur un taux de vacance de postes de 2 %, contre un taux de vacance nul en 2004/05.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 ont été calculées sur la base des taux de remboursement standard applicables au matériel majeur et au soutien logistique autonome. Elles se chiffrent à 1 684 600 dollars et se répartissent comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	
<i>Contingents</i>	
Matériel majeur	1 194,0
Soutien logistique autonome	
<i>Installations et infrastructures</i>	
Restauration (cuisines)	137,1
Matériel de bureau	23,9
Missions secondaires du génie	81,1
Magasins – divers	120,0
<i>Services médicaux</i>	
Services médicaux	82,7
<i>Matériel spécial</i>	
Neutralisation des explosifs et munitions	45,4
Observations	0,4
Total partiel	490,6
Total	1 684,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0	1 ^{er} décembre 1998	1 ^{er} décembre 1998
Usage opérationnel intensif	0	1 ^{er} décembre 1998	1 ^{er} décembre 1998
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0	1 ^{er} décembre 1998	1 ^{er} décembre 1998
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-2,75		

C. Formation

8. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour financer les activités de formation pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se répartissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Consultants	—
Voyages au titre de la formation	89,0
Honoraires, fournitures et services	49,7
Total	138,7

9. Les ressources demandées doivent permettre d'assurer la formation dans les domaines suivants : transports terrestres, transmissions et informatique, services techniques, achats et gestion.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	810,9	4,2 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

10. L'augmentation des ressources nécessaires est essentiellement imputable à la location avec services de 10 véhicules de transport de troupe. Sur ces 10 véhicules, 4 sont destinés à remplacer le parc existant de véhicules de transport de troupe chenillés, propriété de l'ONU, qui sont arrivés au terme de leur vie utile. Les six autres sont des véhicules Sisu dont la location permettra de porter le parc de véhicules blindés à roues de la mission au nombre de 20 et de répondre ainsi à ses besoins opérationnels.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(656,0)	(9,6 %)

• **Paramètres budgétaires : modifications du pourcentage de postes vacants**

11. Le facteur de variation le plus important est l'augmentation du taux de vacance de postes qu'il est proposé de retenir pour calculer les montants à prévoir au titre du personnel recruté sur le plan international. Le taux proposé pour l'exercice 2005/06 est de 7 %. Ce taux correspond au taux effectif constaté pendant l'exercice 2003/04.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

Le budget de l'exercice 2004/05 avait été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes nul.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	354,9	19,2 %

- **Gestion : affectation de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à de nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national**

12. L'augmentation des ressources demandées à cette rubrique résulte essentiellement de la nomination de 14 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) à de nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. La Force a besoin en permanence de ce personnel, qui remplit des fonctions à caractère essentiel dans les domaines des services techniques, des services généraux et des achats. Dans le budget de l'exercice 2004/05, les crédits correspondants à ce personnel apparaissaient sous la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(153,9)	(79,4 %)

- **Gestion : affectation de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à de nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national**

13. La diminution des ressources demandées à ce titre correspond au montant des crédits inscrits sous cette rubrique au budget de l'exercice 2004/05 pour 14 personnes. Il est proposé, pour l'exercice 2005/06, de créer 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national auxquels seront affectées 14 personnes auparavant employées comme personnel temporaire (autre que pour les réunions). Les crédits correspondants apparaissent maintenant sous la catégorie Personnel recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(71,1)	(23,6 %)

- **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

14. La variation constatée sous cette rubrique concerne des voyages non liés à la formation et résulte essentiellement des efforts que fait la mission pour développer en permanence les moyens autres que les voyages pour conduire ses activités opérationnelles et ses activités d'appui.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	110,3	2,0 %

• **Facteurs externes : renforcement de la sécurité**

15. L'augmentation des ressources demandées sous cette rubrique résulte principalement de deux facteurs. D'une part, le programme de modernisation sur trois ans entrepris par la mission devrait arriver à son terme à la fin de l'exercice 2004/05 si bien qu'aucun crédit à ce titre n'est prévu dans le budget pour l'exercice 2005/06. D'autre part, cette baisse est annulée par des crédits supplémentaires qui sont demandés au titre du matériel de sécurité, des bâtiments et de la rénovation des installations et infrastructures et autres aménagements. Ces dépenses sont rendues nécessaires par la mise en conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	394,0	13,2 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

16. L'écart constaté est dû essentiellement à une augmentation des ressources nécessaires au titre de l'entretien du parc de véhicules blindés de transport de troupes Sisu. Dans le budget de l'exercice 2004/05, des crédits étaient prévus au titre du parc de véhicules blindés Nyala, qui seront remplacés, pendant l'exercice 2005/06, par des Sisu, mieux adaptés aux conditions dans la zone de la mission mais aussi d'un entretien plus coûteux.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(247,1)	(13,4 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

17. La diminution des ressources demandées à ce titre est due principalement à une baisse des tarifs de téléphone et au recours à un fournisseur local d'accès à Internet. Dans le budget de l'exercice 2004/05, le montant des crédits correspondait au coût des services d'un fournisseur international d'accès par satellite.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(46,8)	(5,3 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

18. La différence tient essentiellement au fait que la mission n'a plus besoin d'acheter le type d'imprimante. En 2004/05, les crédits prévus étaient destinés à l'achat d'imprimantes réseau couleur et d'imprimantes de bureau, à raison d'un coût unitaire moyen de 4 950 dollars. Le budget pour l'exercice 2005/06 prévoit simplement l'achat d'imprimantes réseau monochromes standard, d'un coût moyen de 1 200 dollars.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	54,9	18,8 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

19. L'augmentation des besoins en fournitures médicales, qui tient au fait qu'il faudra répondre aux besoins dans ce domaine de tous les contingents fournis à la mission, est le principal facteur de variation. Dans le budget de l'exercice 2004/05, les crédits prévus étaient moindres du fait que le contingent de l'un des pays fournisseur se procurait ses propres fournitures médicales.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	129,3	20,9 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

20. L'augmentation des ressources demandées est due essentiellement à la nécessité de mettre en œuvre deux projets de carte UTM (Mercator transverse universelle) opérationnelle. Ces deux projets répondent à des besoins en matière de sécurité des opérations et permettront de remplacer les cartes actuelles qui sont devenues obsolètes.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

21. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement portent sur les points suivants :

a) Ouverture, aux fins du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, de crédits d'un montant de 41 581 200 dollars;

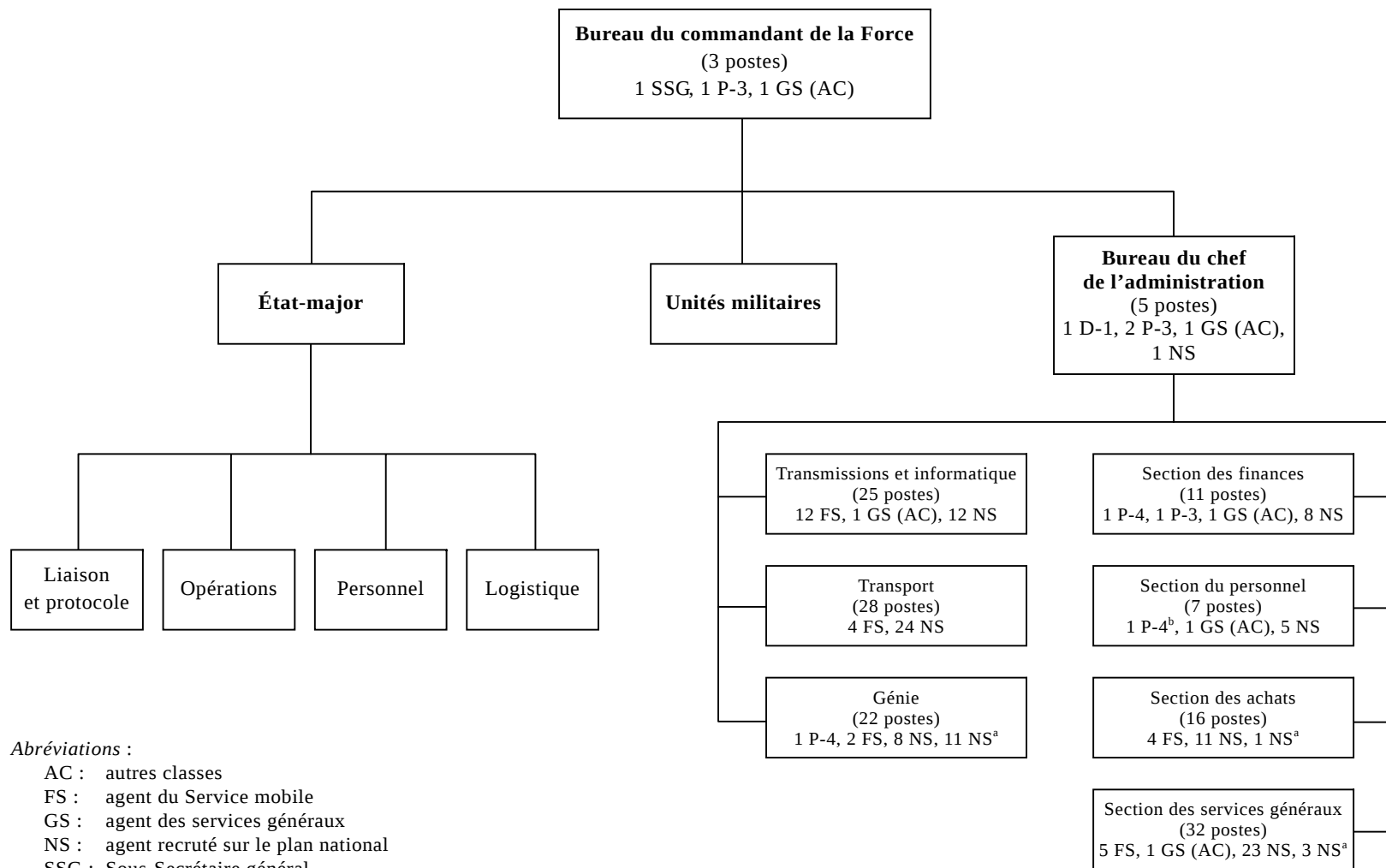
b) Mise en recouvrement, à raison de 3 465 100 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité des commissaires aux comptes

A. Comité des commissaires aux comptes

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
[A/58/5 (vol. II)]	
L'allocation de numéros d'identification aux biens de la FNUOD n'était pas achevée. Un code à barres avait été alloué à 51 % seulement des articles mentionnés dans le rapport précédent [par. 52 d)].	Des numéros d'identification sont attribués au fur et à mesure que du matériel est livré; au 2 avril 2004, tous les biens durables étaient dotés de code à barres et de numéros d'identification.
La Division des achats a publié un mémorandum intérieur sur les conflits d'intérêts et les informations confidentielles dans lequel elle rappelle aux fonctionnaires qu'ils doivent éviter les situations susceptibles de créer des conflits d'intérêts et s'abstenir de divulguer des renseignements confidentiels sans y avoir été autorisés. Les directives à l'intention des fonctionnaires travaillant dans les services d'achat, qui comprennent des directives sur l'acceptation de cadeaux et d'invitations par le personnel de la Division des achats et le mémorandum intérieur relatif aux conflits d'intérêts et à la confidentialité des informations, sont affichées sur le réseau intranet de l'ONU. Le Comité a toutefois noté que le personnel de la MINUSIL, de la MANUTO, de la FNUOD et de la MONUC intervenant dans les opérations d'achat n'était pas au courant de ces directives (par. 162).	Il a été donné suite à cette recommandation. La FNUOD a publié une circulaire sur les conflits d'intérêts et les informations confidentielles (DOF03/IC/035) qui s'adresse à l'ensemble du personnel civil et notamment au personnel chargé des achats.
Un contrôle efficace du processus de communication des rapports de vérification et l'automatisation de ce processus à partir des missions permettaient de recevoir ces rapports en temps utile. Le Département des opérations de maintien de la paix a mis en place un système de présentation des rapports de vérification dans plusieurs missions (MANUTO, MINUEE, MINUK, MINUSIL, MONUC et FINUL). Les rapports de vérification de ces missions sont transmis au Siège par voie électronique depuis avril 2003. La mise en place de ce mécanisme dans d'autres missions était toujours en cours au moment de l'examen par les commissaires au compte. La FNUOD était la seule mission où les rapports de vérification n'étaient toujours pas établis mensuellement (par. 208).	Il a été donné suite à cette recommandation. Depuis juillet 2003, date à laquelle la base de données relative au matériel fourni par les contingents a été mise en service par le Siège, la FNUOD établit chaque mois un rapport de vérification sur le matériel appartenant aux contingents et le transmet au Siège par voie électronique.

Organigramme

*Abréviations :*

AC : autres classes

FS : agent du Service mobile

GS : agent des services généraux

NS : agent recruté sur le plan national

SSG : Sous-Secrétaire général

Notes :^a Nouveau poste.^b Poste reclassé.

